

LA CREATION ET GESTION DE FILIALE

L'assistance à la création de votre filiale au Royaume-Uni

Vous voulez optimiser tous les aspects administratifs, comptables liés à l'implantation de votre société au Royaume-Uni.

La CCFGB assure des services de liaison et une assistance générale pour la création d'une société britannique à responsabilité limitée en tant que filiale de la société française :

Notre offre :

- **Assistance à l'immatriculation au registre du commerce britannique** : la CCFGB fournit les coordonnées de cabinets d'avocats francophones ayant une expérience dans la création de telles sociétés. La CCFGB vous aide à définir et à préparer les informations de base requises par les conseillers juridiques et vous explique les procédures générales de création et les frais de base impliqués.
- La société nouvellement créée a des **obligations envers les impôts et le registre du commerce britannique**. Le cabinet d'avocats sélectionné se charge normalement de vous conseiller et de vous assister dans cette fonction.
- **Mise en relation avec des conseillers divers** en fonction de vos besoins :
 - o Agences de recrutement
 - o UK Trade & Investment et les 12 Agences régionales de développement au Royaume-Uni pour les subventions possibles et la recherche de locaux.
 - o Courtiers en assurance, banquiers, avocats, auditeurs etc...
- **Assistance à l'ouverture d'un compte bancaire** : conseil et mise en relation avec les principales banques britanniques.
- **Assistance à l'enregistrement au bureau fiscal pour la TVA britannique**: préparation du formulaire avec assistance pour l'obtention du numéro.
- **Assistance à l'enregistrement pour les salaires** : la société doit s'acquitter des charges sociales patronales et salariales ainsi que l'impôt sur le Revenu du salarié. La CCFGB s'occupe de vous enregistrer au système des impôts britanniques PAYE (Pay As You Earn).
- **Assistance à l'enregistrement pour l'impôt sur les Sociétés**: préparation du formulaire

La gestion administrative et comptable de votre filiale au Royaume-Uni

La CCFGB assure la gestion comptable de votre société conformément aux pratiques locales en vigueur.

Notre offre :

- **Domiciliation de votre siège social** :
 - o L'utilisation de notre adresse au cœur de Londres à des fins administratives/ commerciales ou juridiques
 - o L'affichage du nom de votre société à l'entrée de nos locaux
 - o La réception et le renvoi de courrier 2 fois par semaine
 - o L'utilisation de notre fax avec retransmission dans la journée
 - o L'accès à nos 2 salles de réunion équipées (un jour par mois)
 - o En option, la mise à disposition d'une ligne téléphonique redirigée vers le numéro de votre choix
 - o L'adhésion à la CCFGB pendant toute la durée du contrat et les avantages liés
- **Tenue de la comptabilité aux normes britanniques**
 - o Vérification des factures de vente (présentation, application de la TVA, numérotation)
 - o Enregistrement des factures de vente / achat et lettrage des comptes clients / fournisseurs
 - o Enregistrement des paiements / encaissements et rapprochement bancaire
 - o Calcul mensuel des salaires et établissement des fiches de paie

- **Déclarations auprès des impôts**
 - o Déclarations trimestrielles de TVA et déclarations mensuelles « Intrastat » au delà de £270000 de marchandises achetées ou vendues
 - o Déclarations des arrivées/départs des salariés et déclarations sociales de fin d'année
- **Reporting mensuel ou trimestriel pour votre maison mère conforme au Plan Comptable Français**
 - o Balance générale, bilan et compte de résultat
 - o Tableaux analytiques et rapports de synthèse selon votre demande
- **Assistance et conseils divers pour la gestion de la filiale**
- **Mise en relation avec des partenaires** pour les questions spécifiques (sociales, fiscales et juridiques).
- **Assistance à la clôture des comptes:**
 - o Organisation de l'audit des comptes annuels
 - o Certification et dépôt des comptes par le commissaire aux comptes choisi
- **Assistance en cas de contrôle des impôts britanniques**